



# RESERVATIONS – Mercredis & Vendredis MARS - AVRIL

L'INSCRIPTION DOIT ETRE COMPLETE sinon elle SERA REFUSÉE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

## POUR LA PREMIERE INSCRIPTION DE L'ANNEE 2020-2021 - FOURNIR:

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> LA FICHE SANITAIRE  | <input type="checkbox"/> SIGNATURES DU REGLEMENT                                   |
| <input type="checkbox"/> ATTESTATION D'ASSURANCE DE VOTRE ENFANT                             | <input type="checkbox"/> PARTICIPATION A LA COP A PROJET ( une fois dans l'année ) |
| <input type="checkbox"/> ATTESTATION CAF   |  |
| PAS DE ALLOCATAIRE CAF ? FOURNIR AVIS D'IMPOSITION ( de 2018 pour 2020) ET LIVRET DE FAMILLE |  |

Madame, Monsieur.....

Nom Prénom du Jeune.....

Email

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Pour s'inscrire il faut être adhérent
- La feuille d'inscription doit être rendue au plus tard 7 jours avant les activités prévues dans la limite des places disponibles

- L'annulation d'une sortie ou veillée devra se faire 5 jours avant, sans quoi elle sera facturée
- Les adhérent CDA qui fréquentent régulièrement les vendredis seront prioritaires sur les sorties et veillées
- Les suppléments seront réglées lors de la prochaine facturation.

### CHOISIR ET ENTOURER LES ACTIVITES - POURQUOI ?

- Afin de vous inscrire au sorties et veillées - réservation **OBLIGATOIRE** ( en rouge avec suppléments )
- « je pense venir » n'engage pas votre enfant à venir obligatoirement - mais permet de prévoir l'équipe d'encadrement

### MERCREDIS après-midi - 14h/18h

à Mesnil-Esnard - (goûter compris) + 1,50€ LA PRESTATION

10 MARS	"TOP CHEF « Qui sera le meilleur pâtissier? »	JE PENSE VENIR
17 MARS	GAMING RETRO Jeux vidéo	JE PENSE VENIR
24 MARS	COCKTAIL TOURNOI BEER-WATER PONG	JE PENSE VENIR
31 MARS	PATINOIRE	+ 2 EUROS
7 AVRIL	ENQUETE POLICIERE	JE PENSE VENIR
14 AVRIL	SPORT US - Baseball	JE PENSE VENIR
21 AVRIL	ARCHERY GAME	+ 2 EUROS

### VENDREDIS Soir - 16h30/20h

à Franqueville St Pierre

12 MARS	SPECIAL - « HIP HOP » Démo et découverte	JE PENSE VENIR
18 MARS	CACHE CACHE NOCTURNE VEILLEE	+ 5 EUROS
26 MARS	CHALLENGE PARTY Jeux de soirée	JE PENSE VENIR
2 AVRIL	BOWLING	+ 2 EUROS
8 AVRIL	NOS COCKTAILS	JE PENSE VENIR
16 AVRIL	PIZZA ET FILM VEILLEE	+ 5 EUROS
23 AVRIL	SURPRISE ...!	
TOTAL		

COP à PROJET

Je déclare avoir lu ET SIGNÉ le règlement et de par mon inscription je m'engage à le respecter.

Joindre le paiement complet: par chèque à l'ordre « CAP'Loisirs»  
-- numéro de chèque : .....

Autre moyen de paiement :

Signature responsable légal.

Fait le :

# LES TARIFS



Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial CAF de la famille.  
En cas d'absence de justificatif de quotient familial, le tarif plafond sera appliqué.

## " La COP' à projets"

Montant libre (minimum 5€ par enfant / année scolaire)  
spectacle - rencontre parents /enfants - expositions - soirée famille ..,etc

**OBLIGATOIRE pour toute inscription** (valable du 1er sept 2020 au 31 aout 2021)

Carte CDA (avantages tarifs/ouverture mercredis & vendredis/inscriptions prioritaires...) - voir détails	FSP	EXT	Réduction sur la facture des vacances
	30 €	40 €	10%
Préstation 1,50 € - mercredis et vendredis			
<b>A LA JOURNÉE</b>			
<b>Quotient familial</b>			
	de 0 à 600€	de 600,01€ à 900€	plus de 900€
FSP	11 €	14 €	16 €
EXTERIEUR	18 €	20 €	22 €
<b>SEMAINE DE 5 JOURS</b>			
FSP	9 €	12 €	14 €
EXTERIEUR	16 €	18 €	20 €

### Comment se détermine le quotient familial CAF ?

Si vous êtes déjà allocataire de la CAF, **vous pouvez retrouver votre quotient familial depuis votre espace personnel** sur <http://www.caf.fr/>

Si vous souhaitez calculer par vous même votre quotient familial utilisé par la CAF,

- Divisez vos revenus annuels imposables N-2\* par 12 (2018 pour 2020)

- Ajoutez à ce chiffre les prestations familiales du mois de référence

- Divisez le montant obtenu par votre nombre de parts fiscales (voir ci-dessous)

Calcul du nombre de parts fiscales appliquées par la CAF que soyez parent isolé ou en couple :

**Nombre d'enfants Nombre de parts fiscales**

1 2,5

2 3

3 4

\*Notez que le nombre de parts fiscales accordé au(x) parent(s) est de 2. À cela s'ajoute 1/2 part par enfant et 1/2 part supplémentaire pour les familles ayant 3 enfants à charge.

**NOS ACTUALITES**

  
**CLUBDESADOSFSP**  
  
**07 82 01 23 93**  
  
**CLUBDESADOS.FSP.76@GMAIL.COM**  
  
**WWW.CENTREAEREFSP.COM**

